



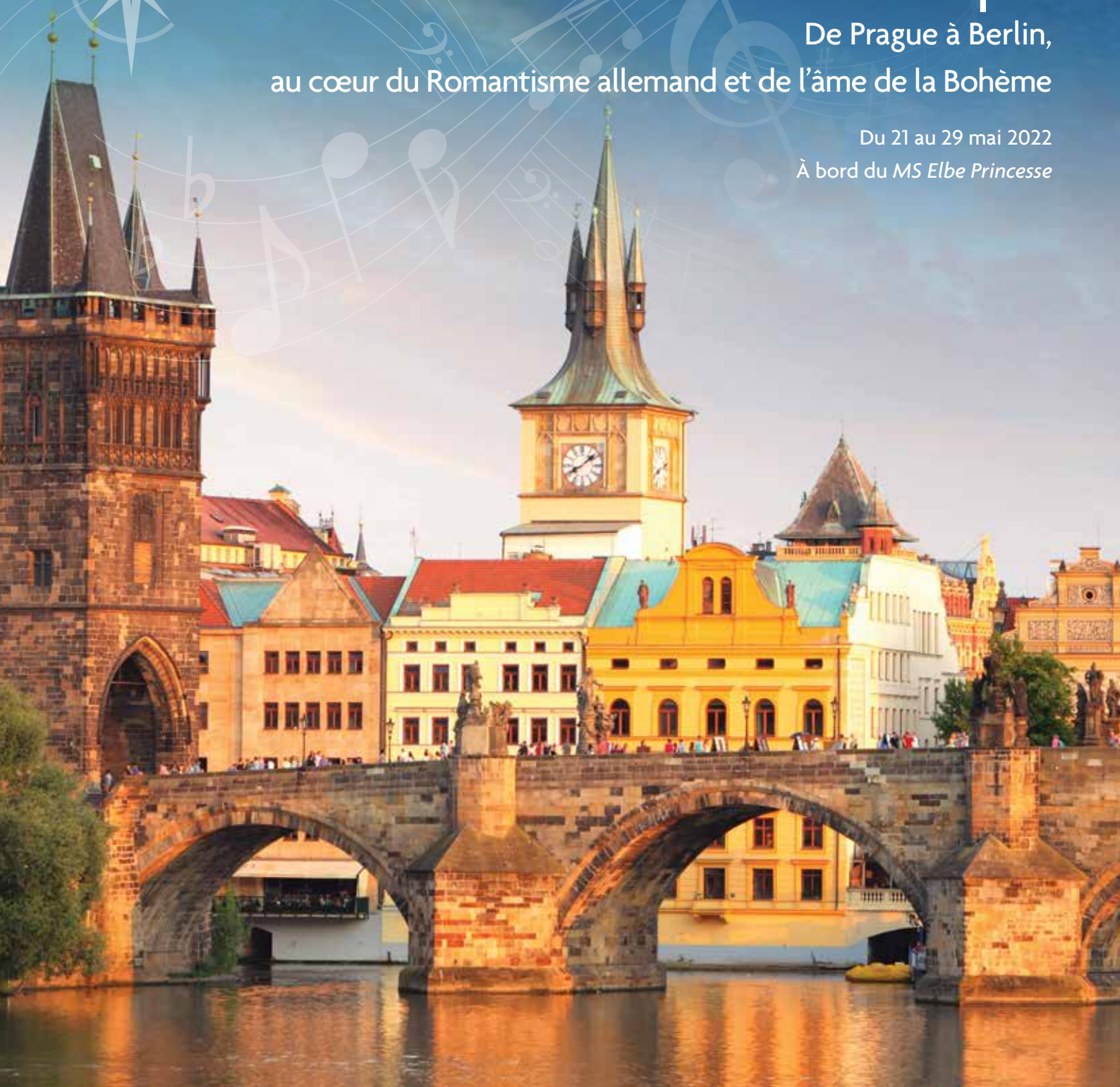
CROISIÈRE MUSICALE

L'Elbe et la Moldau en musique

De Prague à Berlin,
au cœur du Romantisme allemand et de l'âme de la Bohème

Du 21 au 29 mai 2022

À bord du *MS Elbe Princesse*





Embarquez sur l'Elbe et la Moldau en musique

Embarquez pour une croisière musicale romantique sur la célèbre Moldau et sur l'Elbe, entre Prague et Berlin, en passant par Dresde. Du cœur de la Bohème, vous découvrirez les merveilles des rives de l'Elbe ainsi que la maison natale du plus célèbre des musiciens tchèques : Anton Dvořák, le compositeur de la célèbre Symphonie du Nouveau Monde. Les artistes présents à bord accompagneront votre voyage par l'interprétation des plus belles partitions de J.S Bach, Mozart, Beethoven, Schumann, Mendelssohn, Brahms, Smetana et de Dvořák... En naviguant le long des superbes paysages de la Suisse saxonne, vous savourerez la pureté de la voix de la soprano Aurélie Loilier, le piano romantique et virtuose de Aimo Pagin et vous vibrerez aux travers des plus belles pages pour violon que j'aurai le plaisir de vous interpréter. Dans l'ambiance détendue mais raffinée de votre bateau, je vous proposerai également deux causeries pour mieux vous faire découvrir toute la richesse musicale de la Bohème et de l'Allemagne du Nord. À bientôt à bord dans l'émotion de la musique partagée !

Sophie Lemonnier-Wallez
Violon et direction artistique

Votre itinéraire



 **Voyages
d'exception**



Les points forts de votre voyage

Le pont Charles, Prague - République tchèque



© Magali Bénét

Aurélie Loilier

Un plateau artistique exceptionnel

La violoniste Sophie Lemonnier-Wallez, la Soprano Aurélie Loilier et le pianiste Aïmo Pagin seront présents à bord.



Des excursions sélectionnées

Voyages d'exception vous propose un forfait spécial avec diverses excursions pour découvrir l'Elbe en musique. Détails disponibles en pages 8 à 11.



Sophie Lemonnier-Wallez

Des échanges passionnants

En dehors de concerts, vous pourrez échanger avec les musiciens. Sophie Lemonnier-Wallez vous proposera deux causeries sur l'univers musical des villes de l'Elbe.



Dresde

Totalement détruite durant la Seconde Guerre mondiale, la ville a su reconstruire ses bâtiments à l'identique pour le plus grand bonheur de ses visiteurs.



Des concerts uniques

Au cours de la croisière, cinq concerts privés seront donnés par les talentueux artistes invités à bord.



Prague

La ville aux mille clochers, classée au patrimoine mondial de l'humanité, possède de nombreuses richesses architecturales et une culture musicale foisonnante.



Au départ de France, Belgique ou Suisse

Nous organisons votre acheminement vers votre croisière depuis la France, la Belgique ou la Suisse (supplément possible selon les villes).



Notre équipe vous accompagne

Notre équipe francophone sera à vos côtés pendant la croisière, notamment au cours de permanences quotidiennes.

Les durées et itinéraires des escales et des excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (telles que les conditions atmosphériques, les grèves, les retards des transports, les exigences opérationnelles des fournisseurs de services, la hauteur des eaux) ; ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux dispositions des articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme.

Légende photo de couverture : Prague - République tchèque.



Plateau artistique et programme

Le plateau artistique



Aurélie Loilier

soprano

Pianiste de formation, elle s'est produite sur les scènes internationales, à Moscou, à Shanghai, au Moyen-Orient, en Colombie... Elle est régulièrement invitée par Eve Ruggieri pour chanter lors des festivals de Chartres et d'Antibes ou encore dans Carmen de Bizet. Elle participe régulièrement à des concerts Radio classique. Elle a prêté sa voix pour la dernière publicité parfum de Jean Paul Gaultier en chantant « Casta Diva » de Norma de Bellini.

Présente à bord du 21 au 29 mai



Aimo Pagin

pianiste

Il a étudié le piano sous la direction de Rena Shereshevskaya, Dominique Merlet (Conservatoire de Paris) et Léon Fleisher (Institut Peabody). Il est lauréat du Concours Enescu 2005, et a remporté le Premio Pianistico di Napoli. Il se produit à l'échelle internationale en tant que soliste et chambriste. Il a joué avec le NSO (New Symphony Orchestra), Berliner Symphoniker, Bucarest Philharmonic, Orchestre National de Montpellier... Son expression musicale en fait un des pianistes les plus prometteurs de sa génération.

Présent à bord du 21 au 29 mai



Sophie Lemonnier-Wallez

violoniste (directrice artistique)

Captivant le public par sa splendeur sonore, elle est régulièrement invitée dans de prestigieuses salles de concert à travers le monde. Prix de violon et de musique de chambre du CNSM de Paris, elle est lauréate du concours Fritz Kreisler à Vienne en Autriche et de l'International Chamber Music Competition of Ligurie - Italie. Elle joue un magnifique violon de 1867 de Jean-Baptiste Vuillaume - Le Messie.

Présente à bord du 21 au 29 mai

Le programme

*Tous les concerts à bord sont inclus dans le prix de la croisière.**

Concert 1

Le Piano romantique et virtuose de **Aimo Pagin**

Concert 2

Récital de sonates pour violon et piano (Dvořák, Schumann, Brahms...) par **Sophie Lemonnier-Wallez** et **Aimo Pagin**

Concert 3

« Mozartiana » (Concert Mozart)

Concert 4

Enchanteresses » Récital Lyrique – « Au cœur des émotions amoureuses des plus grandes héroïnes d'opéra » par **Aurélie Loilier**

Concert 5

Bach Moment au Musée de la Réforme de Wittemberg (inclus uniquement dans l'excursion optionnelle à Wittemberg)

Concert 6

Concert festif de l'Au-Revoir

** Seul le concert à Wittemberg est inclus dans une excursion optionnelle. L'ordre des concerts et le contenu du programme sont susceptibles d'être modifiés. Pour vous offrir une palette musicale dense et variée les musiciens alterneront leur présence musicale à bord. Les invités seront présents sauf cas de force majeure.*



Les causeries

- Prague : Dvořák, Smetana et Mozart !
- Trois capitales « majeures » de la musique : Dresde, Leipzig et Berlin





Votre itinéraire

Dresde - Allemagne

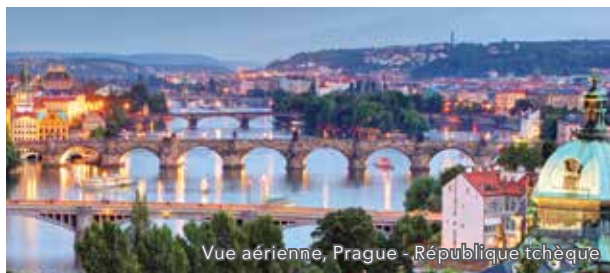
 **Départ aller retour de Paris - Genève - Bruxelles***

JOUR 1 | Samedi 21 mai

Ville de départ*/Prague (République tchèque)

Selon votre ville de départ, vous retrouverez nos équipes d'accompagnement dans un aéroport parisien ou à votre arrivée à Prague. Votre premier après-midi sera l'occasion de visiter le théâtre des États (selon les horaires des vols). C'est dans ce lieu que fut créé le 27 octobre 1787 *Don Giovanni* de Mozart. Vous rejoindrez ensuite le *MS Elbe Princesse*. Après votre embarquement, vous serez convié à un cocktail de bienvenue et à une présentation de l'équipage. Vous dînerez à bord et rejoindrez le salon pour la présentation musicale de la croisière.

* Les prix forfaitaires publiés dans le feuillet Tarifs et Conditions par pays sont valables au départ de Paris, Genève ou Bruxelles respectivement. Si vous partez d'une autre ville, nous pouvons vous proposer une solution d'acheminement avec supplément (nous consulter). La ville de départ et de retour devra être la même.



Vue aérienne, Prague - République tchèque

JOUR 2 | Dimanche 22 mai

Prague (République tchèque)

Vous disposerez de votre journée pour découvrir Prague, souvent appelée la « Ville aux mille clochers » et classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992. Du quartier du château au quartier juif, de Mala Strana à la place de l'hôtel de ville, Prague offre de nombreux itinéraires pédestres. Le pont Charles, l'église Saint-Nicolas, les palais et les maisons colorées... De chaque quartier se dégage une atmosphère propre et un charme unique. Nous vous proposerons deux visites facultatives : le matin, la visite du quartier du Château et l'après-midi celle de la Vieille Ville. En fin de soirée, vous rejoindrez le bateau et assisterez, après le dîner, à un concert donné à bord.

JOUR 3 | Lundi 23 mai

Horin/Litoměřice (République tchèque)

Au cours de votre matinée de navigation, vous admirerez le paysage et passerez votre première écluse. Arrivée à Horin, si vous choisissez d'effectuer l'excursion optionnelle, vous débarquerez pour partir à la découverte de la maison de Dvořák à Nelahozeves et de Litoměřice ou, dans le cas contraire, vous poursuivrez votre navigation vers Litoměřice où vous arriverez en fin d'après-midi. Après le dîner, vous assisterez à un concert proposé au salon.

JOUR 4 | Mardi 24 mai

Litoměřice/Bad Schandau/Dresde (Allemagne)

En matinée, votre bateau voguera au cœur des paysages spectaculaires de la Suisse saxonne et de ses falaises gréseuses. Ce paysage alterne prairies, bois, lacs, vignes et châteaux. Cette matinée sera aussi l'occasion d'assister à une à une causerie sur Dvořák, Smetana et Mozart. Arrivés à Bad Schandau en début d'après-midi, les passagers participant à l'excursion facultative partiront à la découverte de la Suisse saxonne dans l'Elbsandsteingebirge tandis que les autres pourront découvrir à leur rythme la ville thermale de Bad Schandau. En fin de journée, la navigation se poursuivra vers Dresde.



Ascenseur historique, Bad Schandau - Allemagne

JOUR 5 | Mercredi 25 mai

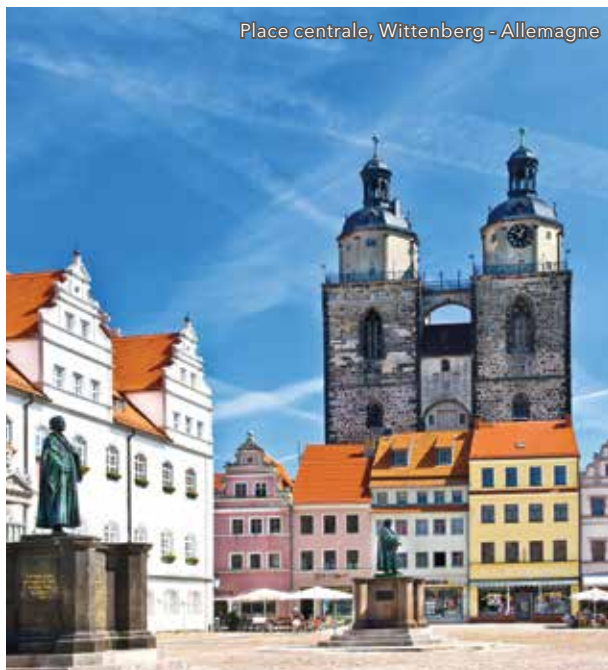
Dresde/Meissen (Allemagne)

Durant cette journée, vous aborderez deux villes marquantes de cette région. Dresde le matin et Meissen l'après-midi. Dresde, souvent surnommée la « Florence de l'Elbe », compte des monuments reconnus dans le monde entier, comme le Semperoper, l'Opéra de la ville maintes fois détruit et toujours reconstruit, l'église Notre-Dame de l'architecte George Bähr, considérée comme une des plus belles églises luthériennes d'Allemagne, ou encore le Zwinger, chef-d'œuvre d'art baroque construit pour offrir un lieu de détente aux rois de Saxe. L'après-midi, vous serez à Meissen. La ville conserve de nombreux vestiges de son passé fastueux : ses ruelles médiévales, son château, sa cathédrale et bien sûr sa célèbre manufacture de porcelaine. En fin de journée, le bateau reprendra sa navigation et, après le dîner, nous vous inviterons à partager un moment musical avec Sophie Lemonnier-Wallez au violon et Aimo Pagin au piano.

JOUR 6 | Jeudi 26 mai

Meissen/Wittenberg (Allemagne)

Le *MS Elbe Princesse* fera escale pour la matinée à Wittenberg, considérée comme la ville de Luther. C'est dans cette ville que Martin Luther a affiché ses 95 thèses sur les portes de l'église du château, et les nombreux monuments commémoratifs de Luther ont permis à Wittenberg d'être reconnue au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996. Le centre-ville vous séduira par ses jolies maisons patriciennes de style Renaissance et ses nombreux monuments dédiés à Luther et à ses disciples. Aussi, au cours de cette escale, nous vous proposerons une visite facultative de Wittenberg. Durant l'après-midi de navigation, vous pourrez assister à une conférence sur Felix Mendelssohn, une vie d'élégance et de lumière. En soirée, vous serez convié à un concert au salon.



Place centrale, Wittenberg - Allemagne

JOUR 7 | Vendredi 27 mai

Burg/Genthin/Berlin (Allemagne)

Tôt le matin, votre bateau naviguera vers Burg où il fera une halte pour permettre la descente des passagers qui souhaitent participer à l'excursion facultative à Magdebourg. Le bateau continuera sa navigation au cours de la matinée jusqu'à Genthin où les excursionnistes réembarqueront. L'après-midi, vous profiterez des jolis paysages qui ponctuent la navigation et vous partagerez un moment musical.



Porte de Brandebourg, Berlin - Allemagne

JOUR 8 | Samedi 28 mai

Berlin (Allemagne)

Cette journée vous permet de découvrir la capitale de l'Allemagne réunifiée, qui a longtemps illustré la division du monde en deux blocs « Est » et « Ouest ». Berlin est devenue en quelques décennies l'une des villes les plus attractives d'Europe, on y vient pour son histoire, mais aussi pour ses lieux à la mode et sa vie culturelle exubérante et créative. Une ville bouillonnante où tous les arts trouvent leur place, l'architecture, la peinture, le théâtre et la musique. Nous vous proposerons deux visites optionnelles, la visite de la ville en matinée, suivie de la découverte du palais de Sans-Souci à Potsdam, conçus sous le règne de Frédéric le Grand. Pour clore cette croisière musicale, vous pourrez assister à un spectacle au Deutsche Oper Berlin (facultatif). La programmation n'est pas encore établie au 03/06/2021, nous vous informerons dès que nous en aurons connaissance.

JOUR 9 | Dimanche 29 mai

Berlin (Allemagne)/Ville de retour*

Vous débarquerez après le petit déjeuner et vous vous rendrez sur l'île aux musées afin de visiter le célèbre musée Pergame qui offre une collection d'œuvres de l'Antiquité tout à fait remarquable (en fonction des horaires des vols). Puis vous serez transféré vers l'aéroport pour prendre votre vol retour.

* La ville de départ et de retour devra être la même.



Les excursions

Porte de Brandebourg, Potsdam - Allemagne



Nous vous proposons un forfait d'excursions « Découverte », composé de 10 visites, et d'une soirée optionnelle au Deutsche Oper Berlin. Retrouvez les tarifs et conditions dans le feuillet ci-joint. Les excursions proposées nécessitent une bonne condition physique pour pouvoir marcher et conserver une position debout pendant plus de 2h.

Visite de la vieille ville (en matinée)

Jour 2 : Prague (Rép. tchèque) | Dimanche 22 mai

🕒 **Durée : 3 h** | 🚶 **Difficulté : modérée**

Prague est traversée par la Vltava plus connue sous le nom de Moldau. Située en plein cœur de l'Europe centrale, la ville a miraculeusement échappé aux destructions de la Seconde Guerre mondiale et offre une architecture mêlant les styles préroman, roman, gothique, baroque, rococo, Art nouveau et cubiste. La visite guidée de la vieille ville s'effectuera à pied. Vous découvrirez la statue de Jan Hus, l'hôtel de ville avec sa célèbre horloge astronomique, l'église Notre-Dame-de-Tyn... Vous verrez également la Maison municipale, le plus beau joyau Art nouveau de la ville, et enfin la tour de la Poudrière, haute de 75 mètres. En fin de visite, vous rejoindrez votre bateau.

Visite du quartier du château (après-midi)

Jour 2 : Prague (Rép. tchèque) | Dimanche 22 mai

🕒 **Durée : 3 h** | 🚶 **Difficulté : modérée**

Situé sur la rive gauche de la Vltava, le quartier du château avec ses nombreux palais de grands seigneurs, couvents, monastères, parcs et jardins, domine la ville basse ainsi que le clocher de la cathédrale Saint-Guy. Au château de Prague siégeaient les rois tchèques, les empereurs du Saint Empire romain germanique, les présidents de la Tchécoslovaquie, puis aujourd'hui de la République tchèque. Situé sur la colline de Hradčany et dominant la vieille ville de Prague et Malá Strana, vous y découvrirez une suite de monuments, d'où jaillissent les tours de la basilique Saint-Georges et de la cathédrale Saint-Guy. Vous vous rendrez aussi au vieux palais royal, et vous apprécierez le charme de la ruelle d'Or avec ses petites maisons multicolores où habita Franz Kafka.



Pont Charles, Prague - République tchèque

Visite de la maison Dvořák et de Litoměřice

Jour 3 : Nelahozeves et Litoměřice (R. t.) | Lundi 23 mai

🕒 **Durée : 3 h** | 🚶 **Difficulté : facile** | 🎵 **Musique**

C'est en car que vous gagnerez Nelahozeves, village natal d'Antonín Dvořák. Vous visiterez la maison où il naquit le 8 septembre 1841. L'endroit abrite une exposition où vous découvrirez l'univers du compositeur, auteur de la célèbre *Symphonie du Nouveau Monde*. Au cours de votre visite, vous aurez l'occasion d'assister à un concert. Vous rejoindrez ensuite le centre historique de Litoměřice. Laissez-vous charmer sur sa grand place par la mairie de style Renaissance saxonne, la maison Kalich, dont le toit est équipé d'une terrasse d'observation où les riches bourgeois aimaient à se retrouver.



Vue panoramique, Litoměřice - République tchèque

Visite de la Suisse saxonne : l'Elbsandsteingebirge

Jour 4 : Litoměřice (Rép. tchèque) - Bad Schandau -
Dresde (Allemagne) | Mardi 24 mai

🕒 Durée : 4 h | 🚶 Difficulté : modérée

Vous partirez en car de Bad Schandau pour l'excursion Elbsandsteingebirge : les montagnes gréseuses de l'Elbe. La Suisse saxonne abrite plusieurs ruines de bâtiments construits pour protéger les routes commerciales. Au cours d'arrêts panoramiques, vous profiterez de ses paysages spectaculaires, puis vous visiterez la forteresse de Königstein, édifiée aux XIII^e et XVI^e siècles, en surplomb de la grande boucle de l'Elbe. Agrandie aux XVII^e et XVIII^e siècles, elle servit à plusieurs reprises de refuge à la cour de Saxe. Le chemin de ronde offre de magnifiques points de vue sur le fleuve, sur les sommets des monts métallifères, les contreforts des montagnes de Lusace et les monts de Bohême.



Forteresse de Königstein - Allemagne

Visite de Dresde (en matinée)

Jour 5 : Dresde (Allemagne) | Mercredi 25 mai

🕒 Durée : 3 h | 🚶 Difficulté : modérée

Grâce à son exceptionnel patrimoine architectural et artistique, à sa situation au cœur de la Saxe, au bord de l'Elbe et aux portes de la Suisse saxonne,

Dresde compte parmi les joyaux de l'Allemagne. Votre visite débutera par un tour panoramique. Vous admirerez les vastes espaces verts comme le Grand Jardin ou les berges et les coteaux de l'Elbe. Vous apprécierez les châteaux, la place du Théâtre, la manufacture Volkswagen, la nouvelle ville baroque... Vous visiterez le Zwinger, chef-d'œuvre d'architecture baroque qui abrite la Galerie de peinture des maîtres anciens. Vous y admirerez des œuvres de Rubens, Botticelli, Albrecht Dürer, Véronèse... Vous disposerez enfin d'un peu de temps libre avant de rentrer à bord pour le déjeuner.



Vieille ville, Dresde - Allemagne

Visite de Meissen (après-midi)

Jour 5 : Meissen (Allemagne) | Mercredi 25 mai

🕒 Durée : 3 h | 🚶 Difficulté : facile

Rendue célèbre par sa porcelaine, la ville s'est développée au bord de l'Elbe au pied d'une forteresse établie par Henri I^{er}. Le quartier ancien a gardé beaucoup de charme avec sa grande place bordée de maisons Renaissance et de deux édifices de style gothique tardif élevés à la fin du XV^e siècle : la mairie et l'église Notre-Dame.

L'église possède depuis 1929 le plus vieux carillon en porcelaine du monde. Après la visite de la ville, vous vous rendrez à la célèbre manufacture de porcelaine. Vous pourrez profiter ensuite de temps libre.



Albrechtsburg, Meissen - Allemagne

Visite de Wittenberg

Jour 6 : Wittenberg (Allemagne) | Jeudi 26 mai

🕒 **Durée : 4 h** | 🚶 **Difficulté : facile** | 🎵 **Musique**

Vous rejoindrez à pied l'hôtel de ville où s'élèvent les statues de Luther et Phillip Melanchthon. L'église du château, la maison de Luther, l'église de la ville ainsi que la maison de Melanchthon font partie du patrimoine de l'humanité. L'église du château, au portail de laquelle Luther afficha ses 95 thèses le 31 octobre 1517, devint par la suite sa dernière demeure ainsi que celle de Melanchthon, l'un de ses plus proches disciples. Vous visiterez la maison de Luther, ancien monastère augustinien construit à partir de 1504. Vous y verrez de nombreux objets lui ayant appartenu, mais aussi des peintures de Lucas Cranach l'Ancien et de Lucas Cranach le Jeune. Depuis 1883, la maison de Luther est le plus grand musée au monde consacré à l'histoire de la Réforme protestante. Dans ce cadre riche d'histoire, vous assisterez à un concert privé.*

*sous réserve de confirmation par le site



Statue de Luther, Wittenberg - Allemagne

Visite de Magdebourg

Jour 7 : Magdebourg (Allemagne) | Vendredi 27 mai

🕒 **Durée : 3 h** | 🚶 **Difficulté : modérée**

Vous rejoindrez Magdebourg en car et retrouverez vos guides locaux sur place. Berceau de la nation allemande, c'est à Magdebourg que le premier empereur romain germanique, Otton le Grand, fit construire une cathédrale et éleva la ville au rang d'archevêché. Lors de la visite de cette cathédrale, premier édifice gothique édifié en Allemagne, vous découvrirez le tombeau de Otton le Grand. La ville, située sur la « Route romane » de Saxe-Anhalt, s'enorgueillit de différents édifices religieux : le cloître Notre-Dame, l'église Saint-Pierre, l'église Saint-Jean, la chapelle Sainte-Madeleine... Vous continuerez par un tour panoramique de la ville et découvrirez la citadelle verte conçue par Friedrich Hundertwasser, qui curieusement n'est pas verte mais rose ! La ville est marquée par le style « soviétique » avec des bâtiments gris et carrés embellis de moulures et reliefs. Vous verrez aussi le monument commémoratif à Otto von Guericke, connu pour avoir inventé la pompe à vide. En fin de visite, vous disposerez d'un peu de temps libre avant de rejoindre le bateau.



La citadelle verte, Magdebourg - Allemagne

Visite de Berlin (en matinée)

Jour 8 : Berlin (Allemagne) | Samedi 28 mai

🕒 **Durée : 4 h** | 🚶 **Difficulté : modérée**

C'est sous le règne de Frédéric II qu'apparaissent des édifices classiques, conçus par les architectes Knobelsdorf et Schinkel. Viendront ensuite le temps du national-socialisme et de la Seconde Guerre mondiale qui réduiront la ville à l'état de ruine. Le 13 août 1961, Berlin se donne un nouveau visage avec la construction de son mur qui, jusqu'à sa destruction, le 9 novembre 1989, séparera la ville et sa population. Vous quitterez Berlin-Spandau pour découvrir la capitale allemande en compagnie d'un guide local, vous revivrez l'Histoire au travers des nombreuses facettes de cette capitale : la colonne de la Victoire, la statue de Bismarck,



Les quais, Berlin - Allemagne

l'incontournable porte de Brandebourg, le Reichstag et sa coupole de verre... Vous ne manquerez pas non plus le célèbre Check Point Charlie, ancien point de passage entre les zones russes et américaines de Berlin...

Potsdam et les jardins de Sans-Souci (après-midi)

Jour 8 : Potsdam (Allemagne) | Samedi 28 mai

⌚ Durée : 4 h | **🚶 Difficulté : facile**

Cet après-midi vous permettra de découvrir l'histoire de l'ancienne Prusse et de ses illustres monarques. À Potsdam, vous visiterez le château de Sans-Souci, bâti entre 1745 et 1747, qui était la résidence d'été de Frédéric le Grand. Vous apprécierez également les jardins qui l'entourent. Vous vous arrêterez ensuite dans le quartier hollandais pour profiter de temps libre.



Palais de Sans-Souci, Potsdam - Allemagne

Soirée au Deutsche Oper Berlin

Spectacle au Deutsche Oper Berlin

Jour 8 : Berlin (Allemagne) - Durée : 3 h environ

En soirée, vous aurez l'occasion d'assister à une représentation à l'Opéra. La *programmation musicale du Deutsche Oper Berlin n'est pas encore connue*. Dès que nous serons en mesure de vous donner des informations sur le programme proposé, nous vous les communiquerons.



Deutsche Oper Berlin

**** EN OPTION ****
NON INCLUS DANS LES FORAITS PROPOSÉS

i Informations importantes

Les durées et itinéraires des excursions publiées dans cette brochure sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des variations, notamment en raison de circonstances externes (comme les conditions atmosphériques, les grèves, les retards des transports, la hauteur des eaux du fleuve) ou d'exigences opérationnelles des fournisseurs de services. L'ordre des visites pourra être modifié. Dans la majeure partie des villes d'Europe centrale, les centres villes sont piétonniers et les cars ne peuvent pas s'arrêter à proximité des sites touristiques. Les excursions demandent donc une bonne condition physique et nécessitent de pouvoir supporter une station debout prolongée. Prévoir des chaussures confortables.

a sélectionné pour vous
le **MS Elbe Princesse**,
un bateau 5 ancres équipé de
deux roues à aubes.



CroisiEurope est un armateur français basé à Strasbourg. Leader européen de la croisière fluviale, la compagnie doit sa renommée internationale à son sérieux, son dynamisme, son sens de l'innovation et à la qualité de ses services.

Les points forts du bateau

- Construit en 2016, il dispose des dernières innovations technologiques
- Son tirant d'eau réduit lui permet de naviguer jusqu'au cœur des villes bordant l'Elbe
- Un bateau de petite taille, chaleureux et convivial, possédant 40 cabines
- Toutes les cabines offrent une vue sur les somptueux paysages

Les espaces à bord



Salon



Bar



Pont soleil

La gastronomie

- Situé au niveau du pont principal, le restaurant est l'endroit où tous vos repas sont servis pendant la croisière. Grâce à ses grandes fenêtres panoramiques, vous pourrez admirer les magnifiques paysages qui défilent pendant vos repas.



Le restaurant



Sélection de plats

Photos non contractuelles.

Les cabines



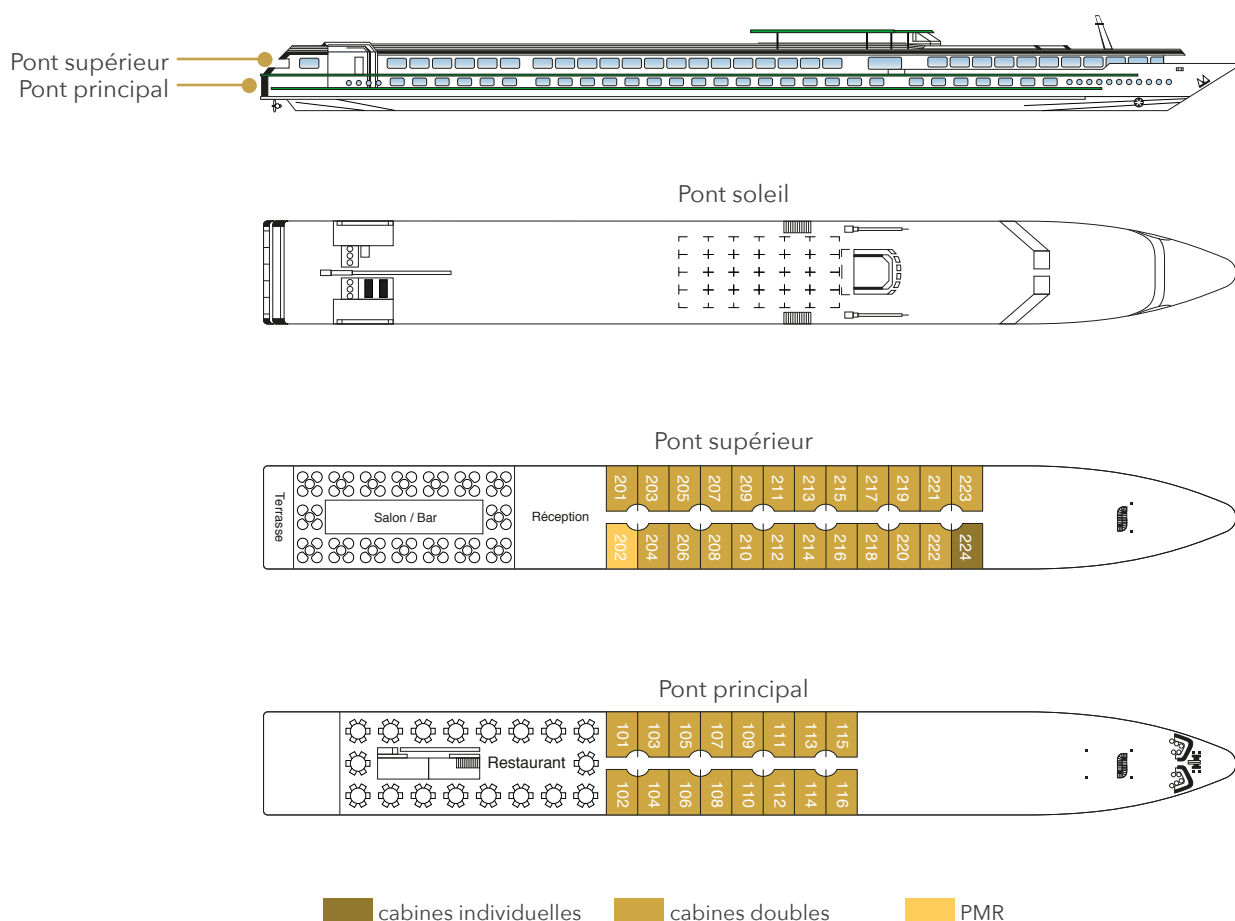
Pont principal



Pont supérieur

Toutes les cabines disposent de larges baies vitrées et offrent la possibilité de profiter au mieux du paysage, avec fenêtre panoramique. Elles sont équipées de salle de bains avec douche, toilettes, air conditionné, lit double ou deux lits séparables, TV, radio, sèche-cheveux, coffre-fort.

Le plan du bateau *MS Elbe Princesse*



Le bateau possède 40 cabines, qui mesurent de 11 à 14,5 m².

Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde







Voyages d'exception est le spécialiste des croisières et voyages avec conférenciers.
Demandez notre catalogue à nos conseillers
ou via notre site internet (coordonnées ci-dessous).

Informations & Réservations

En France et en Belgique, vous pouvez contacter
les conseillers de Voyages d'exception
ou votre agence de voyages habituelle.



En Suisse, nos voyages sont commercialisés par
ES VOYAGES+VACANCES SA
(17 Grand-Rue, 1204 Genève).



France | 01 75 77 87 48
www.voyages-exception.fr

Belgique | 02 808 39 34
www.voyages-exception.be

Suisse | 022 909 28 00
www.voyages-exception.ch

Tarifs & Conditions

Retrouvez les tarifs et les conditions de vente dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.
Si vous n'en disposez pas, merci de nous contacter aux coordonnées ci-dessus.

TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique (au 02/06/2021)

De Prague à Berlin

L'Elbe et la Moldau en musique

Du 21 au 29 mai 2022

À bord du MS Elbe Princesse

À partir de
3 490 €/pers.*

* Incluant l'ensemble des prestations
décrites en page 2.



Voyages d'exception

Tarifs et conditions

Croisière musicale de Prague à Berlin

Du 21 au 29 mai 2022 (9 jours / 8 nuits sur place), à bord du *MS Elbe Princesse*

Prix au départ de Paris* (prix TTC par personne)

	Occupation double	Occupation simple
Cabine pont principal	3 490 €	4 790 €
Cabine pont supérieur	3 990 €	5 390 €

Prestations complémentaires (prix TTC par personne)

Acheminement depuis la province	à partir de 130 €
Acheminement depuis Bruxelles	200 €
Forfait 10 excursions	990 €
Opéra au Deutsche Oper Berlin	250 €
Supplément classe Premium ou Affaires (selon disponibilités)	Nous consulter

Assurances (Nous contacter pour recevoir le détail des couvertures et garanties de chacune des assurances)

Essentiel : annulation, bagages	4,5 % du montant du voyage
Multirisque : assurance Essentiel + assistance rapatriement	5,9 % du montant du voyage

Nos prix comprennent :

L'acheminement aérien en classe économique de Paris à Prague et de Berlin à Paris (Air France, KLM, Czech Airlines) | Les transferts de l'aéroport au port le jour 1 et du port à l'aéroport le jour 9 | Votre cabine dans la catégorie choisie | La croisière en pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 9 | Les boissons : eau, vin, bière, jus de fruits à discrétion et un café servis lors des repas à bord ainsi que les boissons au bar (sauf champagne et carte des vins) | Le cocktail de bienvenue | Les conférences | Les concerts à bord | La visite du théâtre des États de Prague le jour 1 et au musée Pergame le jour 9 en fonction des horaires des vols | Les taxes aériennes et portuaires, réajustables.

Nos prix ne comprennent pas :

Les boissons figurant sur la carte des vins, le champagne, les boissons prises lors des excursions ou des transferts | L'assurance optionnelle Essentiel : annulation bagages (4,5 % du montant du voyage) ou l'assurance optionnelle Multirisque : assurance Essentiel + assistance rapatriement (5,9 % du montant du voyage) | Les pourboires d'usage aux guides, chauffeurs et au personnel de bord | Les dépenses personnelles | L'acheminement depuis votre domicile jusqu'à l'aéroport de Paris et de l'aéroport de Paris à votre domicile | Les excursions au cours de la croisière en dehors de celles indiquées dans nos prix comprennent et la soirée au Deutsche Oper Berlin.

Formalités pour les ressortissants français et belges :

Pour effectuer cette croisière, vous devez être en possession d'un passeport en cours de validité ou d'une carte d'identité, la date faisant foi étant celle indiquée sur la pièce d'identité. (Autres nationalités : nous consulter.)

L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>

Programme garanti à partir de 40 inscrits

• **Réservations et règlement** : les réservations sont considérées fermes à réception d'un contrat signé et d'un acompte à la commande de 30 % du montant du voyage par personne. Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.

• **Conditions d'annulation/Frais d'annulation** : toute annulation quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais détaillés ci-dessous.

Pour la partie croisière musicale de Prague à Berlin et pour l'ensemble des prestations (hors assurance) :

- 10 % plus de 120 jours avant la date de départ
- 25 % entre 119 et 75 jours avant la date de départ
- 50 % entre 74 et 45 jours avant la date de départ
- 80 % entre 44 et 30 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 29 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance : l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière :

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client viendrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et du celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Comment réserver votre voyage ?



Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :

- **Poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 13 h.

- **Ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer soit :
 - par courrier à **Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris**
 - par e-mail (scanné) envoyé à **contact@voyages-exception.fr**



À réception de votre envoi, un de nos conseillers vous appellera pour finaliser votre inscription et pour répondre à toute éventuelle question concernant votre voyage.



Profitez d'attentions et d'avantages exclusifs !

La confiance, la fidélité sont des biens précieux et nous voulons tout faire pour vous en remercier. En réservant chez Voyages d'exception, vous devenez membre du **Club exception** et pouvez bénéficier dès votre deuxième voyage, de réductions et privilèges selon votre statut (Premium, Silver ou Infinity).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à joindre l'équipe de Voyages d'exception au 01 75 77 87 48 depuis la France ou au 02 808 39 34 depuis la Belgique, par mail à l'adresse **contact@voyages-exception.fr** ou sur le site web **www.voyages-exception.fr/club**.





Le spécialiste des voyages et croisières francophones avec conférenciers

Depuis 2012, Voyages d'exception (qui s'appelait Croisières d'exception jusqu'en juillet 2020) organise des croisières francophones haut de gamme avec conférenciers. Désormais, nous proposons également des séjours et circuits culturels sur l'art, l'histoire ou la musique ainsi que des voyages dans des trains mythiques comme le Transsibérien Zarengold ou l'Orient Silk Road Express en Asie centrale.

Pour découvrir l'ensemble de nos offres, rendez vous sur notre site web www.voyages-exception.fr/catalogue ou appelez-nous au 01 75 77 87 48.



POURQUOI VOYAGER AVEC NOUS ?



Des conférenciers de prestige : nos conférenciers enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos récents intervenants : Stéphane Bern, Roselyne Bachelot, Franck Ferrand, Natacha Polony...



Une équipe d'accompagnateurs attentionnés : avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage ou croisière.



Des excursions garanties en français : nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.



Des bateaux haut de gamme soigneusement sélectionnés : pour nos croisières, nous sélectionnons, en partenariat avec des armateurs de renom, des bateaux haut de gamme qui apportent sécurité, confort et convivialité.



Un acteur reconnu et primé : Voyages d'exception est partenaire des plus belles marques médias (*Des racines et des ailes*, *Échappées Belles*, *Paris Match*...) et a reçu plusieurs récompenses témoignant de la reconnaissance de la profession.

Voyage (reporter le nom du voyage choisi) :

Au départ de : **Date de départ :** / / **Date de retour :** / /
..... **jours /** **nuits sur place** (reporter les durées inscrites en page 2 du feuillet Tarifs & Conditions)

Information précontractuelle : les informations qui vous ont été données dans nos brochures et sur notre site font partie intégrante du présent contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions prévues à l'article L 211-9 du Code du tourisme. Vous reconnaissez avoir pris connaissance de l'ensemble de cette information précontractuelle avant la signature du contrat de vente. Ces informations sont reprises dans le présent contrat. Nous invitons le voyageur à conserver une copie du contrat de vente avant de le transmettre à Voyages d'exception. En cas de transmission électronique (internet), vous reconnaissez que ce contrat vous est transmis sur un support durable et que vous pouvez imprimer en deux exemplaires et conserver.

Ce voyage est organisé par Croisières d'exception, détenteur de la marque Voyages d'exception - SARL capital de 10000 € - RCS Paris 789 290 285 - 77 rue de Charonne 75011 Paris - RC HISCOX 12, quai des Queyries 33072 Bordeaux - APE : 7911Z - Contrat d'assurance Assuranco RCP n° 02 47 326 - Garantie financière : APST 15 avenue Carnot 75017 Paris pour un montant de 350 000 € - Licence n° IM075150063.

Pour réserver et vous engager définitivement, merci de renvoyer ce document complété et signé :

Par e-mail (scanné) : contact@voyages-exception.fr - **Par courrier :** Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris

1. RENSEIGNER LE FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

Attention : les informations demandées ci-dessous doivent être celles qui figurent sur les documents d'identité qui vous serviront au voyage.

1^{er} VOYAGEUR

☐ Mme ☐ M. Nom :
Prénom :
Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

2^e VOYAGEUR

☐ Mme ☐ M. Nom :
Prénom :
Né(e) le : [] [] [] [] [] [] à :

Afin de mieux vous servir, si vous avez une information médicale : régime, assistance, traitement à suivre, et que vous souhaitez nous la transmettre pour faciliter votre voyage, merci de nous l'indiquer ci-dessous (en cas de besoin, nous vous ferons parvenir le formulaire approprié à votre demande) :

Formalités pour les ressortissants français : Pour effectuer ce voyage, vous devez vous conformer aux formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination...) indiquées pour chaque voyage dans la brochure. Pour les autres nationalités, nous consulter.

VOS COORDONNÉES

Adresse :
Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :
Tél. : [] [] [] [] [] [] [] [] E-mail :

2. CONNAÎTRE MES DROITS EN TANT QUE VOYAGEUR

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Toute réclamation éventuelle doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à Voyages d'exception dans un délai de 10 jours à compter de la fin du séjour, le cachet de la poste faisant foi. À défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du tourisme et du voyage, dont les coordonnées et les modalités de saisie sont disponibles sur le site : www.mtv.travel.

Pendant votre voyage, nos accompagnateurs seront joignables 24 h/24. Leurs numéros de téléphone vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

3. CHOISIR MES PRESTATIONS ET MON ASSURANCE

Vous reconnaissez avoir pris connaissance, dans la brochure du voyage, du détail des prestations de transport et hôtelières proposées dans le cadre du voyage ainsi que des 3 compagnies aériennes susceptibles d'opérer les vols.

Merci de reporter ci-dessous le choix des différentes prestations que vous retenez pour votre voyage (en vous référant à la brochure du voyage).

Voyagez-vous ? ☐ seul en chambre/cabine individuelle ☐ à deux en chambre/cabine double ☐ en chambre/cabine partageable (cf. article VIII des CGV p. 4).

Votre catégorie de chambre/cabine :

Souhaitez-vous des prestations complémentaires ? (Se reporter au feuillet Tarifs & Conditions pour visualiser les différentes prestations possibles.

Exemples : pré-acheminement de province, supplément classe affaire, forfait excursions, excursions hors forfait, frais de visa...)

Prestation complémentaire 1 :

Prestation complémentaire 2 :

Prestation complémentaire 3 :

Prestation complémentaire 4 :

Prestation complémentaire 5 :

Assurances facultatives : Voyages d'exception vous propose une assurance optionnelle Multirisque (5,9 % du montant du voyage) applicable sur l'ensemble du voyage, contrat Mutuaide n° 6271 (SA Mutuaide Assistance Filiale du Groupe GROUPAMA, 8-14 avenue des Frères Lumières - 94360 Bry-sur-Marne - 383 974 086 R.C.S CRETEIL) ou une assurance optionnelle Essentiel annulation bagages (4,5 % du montant du voyage) contrat N°6272. Le contrat d'assurance avec le détail des conditions est consultable, avant signature du présent contrat, sur notre site ou sur simple demande au 01 75 77 87 48. Un dépliant précisant les garanties sera également joint à votre facture si vous y souscrivez. L'assurance multirisque est non remboursable après la souscription.

☐ Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Essentiel : annulation bagages : 4,5 % du montant du voyage.

☐ Je souhaite souscrire à l'assurance optionnelle Multirisque : assurance Essentiel + assistance rapatriement : 5,9 % du montant du voyage.

☐ Je ne souhaite pas souscrire à une assurance optionnelle.

4. CALCULER LE PRIX DE MON VOYAGE

Vos prestations	Prix/pers.
Chambre ou Cabine/pers.	 €
Réduction applicable*/pers. Code réduction :	 €
Prestation complémentaire 1 :	 €
Prestation complémentaire 2 :	 €
Prestation complémentaire 3 :	 €
Prestation complémentaire 4 :	 €
Prestation complémentaire 5 :	 €
Total hors assurance/pers.	 €
Assurance optionnelle 5,9 % ou 4,5 % du « Total hors assurance »	 €
Nombre de personnes (1 ou 2)	X.....
Montant dû	 €

*Réduction applicable : si vous disposez d'un bon de réduction, merci d'indiquer ci-contre la réduction à laquelle vous avez droit.

5. PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS D'ANNULATION

Les conditions d'annulation sont spécifiques à chaque voyage et figurent dans les conditions générales de vente (article X page 4) ainsi que sur notre site internet.

☐ Je déclare les accepter et les avoir portées à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptées.

Les annulations doivent être adressées au plus tôt par courrier recommandé avec accusé de réception à :

Voyages d'exception - 77 rue de Charonne - 75011 Paris ou par e-mail à contact@voyages-exception.fr

Le calcul des frais d'annulation sera pris en compte à compter de la date de réception du courrier.

6. PRENDRE CONNAISSANCE ET ACCEPTER LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

☐ Je déclare accepter les conditions générales et particulières de vente figurant en page 4 et les avoir portées à la connaissance des autres personnes inscrites, qui les ont également acceptées.

Les conditions générales des prestataires et des transporteurs avec lesquels Voyages d'exception travaille sont applicables et accessibles sur notre site en suivant les liens donnés en page 4, article XV (liste susceptible de modifications).

7. PROCÉDER AU PAIEMENT DE MON VOYAGE

Le paiement de votre inscription s'effectue en 3 fois : 30 % d'acompte à la commande, 30 % à 120 jours du départ, et le solde à 90 jours du départ. Si votre commande est faite à 90 jours du départ, la totalité du montant est due.

Merci de choisir votre mode de paiement :

- ☐ par chèque à l'ordre de Voyages d'exception
☐ par virement (nous demander nos coordonnées bancaires)
☐ par carte bancaire (autorisation ci-dessous)

- de verser un acompte à la commande de 30 % du montant du voyage, soit un acompte de €
- d'effectuer un second versement de 30 % à 120 jours du départ, soit €
- puis de verser le solde du voyage à 90 jours du départ, soit €

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CARTE DE CRÉDIT

Je soussigné(e) M./Mme

autorise Voyages d'exception à débiter ma carte de crédit :

- ☐ American Express
☐ Visa/Visa premier
☐ Eurocard Mastercard
- Numéro de carte :
- Date d'expiration : / Cryptogramme :

Votre signature (obligatoire) :

de l'acompte à la commande de 30 % du montant du voyage par personne, soit €

d'effectuer le second versement de 30 %, soit € à 120 jours du départ

de verser le solde du voyage, soit € à 90 jours du départ du départ, à la date de la remise des documents de voyage.

Rappel : vous pouvez également procéder à votre réservation et au paiement sur notre site Web sécurisé. Le lien pour accéder à notre serveur de paiement figure dans l'e-mail qui récapitule votre option ou peut vous être (r)envoyé sur demande.

8. SIGNATURE

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres voyageurs inscrits, certifie avoir pris connaissance - avant la conclusion du présent contrat - de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du tourisme, des conditions particulières de vente, avoir pris connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique Conseils aux voyageurs du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>, avoir pris connaissance de la brochure ainsi que des conditions de garantie des assurances souscrites.

Votre signature (obligatoire) :

Le / /

À retourner par courrier :

Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

ou par e-mail (scanné) :

contact@voyages-exception.fr

9. POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE ET ASSURER UN MEILLEUR SERVICE

 Par quel moyen avez-vous eu connaissance de ce voyage ?

- ☐ Le Figaro ☐ Paris Match ☐ Le Point ☐ Valeurs actuelles ☐ France 2/France 3 ☐ Autre :
- ☐ Par un e-mail reçu de Voyages d'exception ☐ Par un catalogue reçu de Voyages d'exception
- ☐ En cherchant sur internet ☐ Par une relation ☐ Autre :

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE DE VOYAGES D'EXCEPTION

I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double.

L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponibilités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter – à la hausse ou à la baisse – et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.voyages-exception.fr ou notre Service Clients.

V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure. La substitution d'un bateau par un autre peut être opérée soit à la suite d'une avarie technique empêchant la navigation, soit par la vente du bateau opérée par le propriétaire.

VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol.

Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie

survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % sur le prix du programme, sauf dispositions particulières. Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

- Pour les croisières « Nature & Exploration » (hors assurance) :
 - 25 % plus de 120 jours avant la date de départ
 - 50 % entre 119 et 75 jours avant la date de départ
 - 80 % entre 74 et 60 jours avant la date de départ
 - 100 % à partir de 59 jours avant la date de départ
- Pour toutes les autres croisières (hors assurance) :
 - 10 % plus de 120 jours avant la date de départ
 - 25 % entre 119 et 75 jours avant la date de départ
 - 50 % entre 74 et 45 jours avant la date de départ
 - 80 % entre 44 et 30 jours avant la date de départ
 - 100 % à partir de 29 jours avant la date de départ
- Pour les voyages terrestres (hors assurance) :
 - 10 % plus de 120 jours avant la date de départ
 - 25 % entre 119 et 60 jours avant la date de départ
 - 50 % entre 59 et 30 jours avant la date de départ
 - 80 % entre 29 et 15 jours avant la date de départ
 - 100 % à partir de 14 jours avant la date de départ

Pour la partie assurance : le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Les éventuels frais d'obtention et d'émission de visa et les billets de transport émis ne sont pas remboursables.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client viendrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et du celui du voyage reporté à la date d'annulation.

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE DE VOYAGES D'EXCEPTION

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer...), fait du prince, grève générale... ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa,

Croisiereurope, Cunard, Delphin Croises, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland pro, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorpios, Star Clipper...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf>

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Aeroflot, Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Entair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thai Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompanie.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf>

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site www.voyages-exception.fr et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amené à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courriel à confidentialite@voyages-exception.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : <https://www.cnil.fr/fr>

Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous

protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services...) ;
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

XVIII - CESSIION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à contact@voyages-exception.fr ou sur www.voyages-exception.fr